

LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 13 - Septembre 2001

SOMMAIRE

Vie associative

- Sortie : fontaines de Paris p. 2
- La médiation : explications p. 3
- Solidarités : témoignages p. 4
- Carrefour d'associations p. 13
- Elle s'envole vers du nouveau p. 15

Réflexion - Projets

- Harcèlement moral en débat p. 5
- Des NTIC Pour Tous ! p. 9

Opinion

- Effets pervers du digicode p. 6
- Élocubrations en vrac p. 6
- Liberté - Egalité - Fraternité p. 12

Culture

- Histoire de la capoeira p. 8
- Visite : Château de Breteuil p. 10
- Présages de la Saint-André p. 11
- Poème : étranges étrangers p. 16

Courrier

- Lettre anonyme et réponse p. 14

Phare de l'Île Verte

LE PHARE 2001

Édité par APEX * ULIS

MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directeur de publication :

Mariola Koperski, Présidente

Comité de Rédaction

et maquette PAO :

APEX * ULIS

Impression :

Prestation de la Ville des Ulis

ISSN 1622 - 8804

ÉDITO.

Une fois encore, les Ulissiens qui ont bien voulu collaborer à ce numéro du Phare vous proposent leur vision du Monde ou, plus modestement, vous exposent leurs espoirs ou leurs actions afin d'améliorer la qualité de la vie dans notre ville.



Pour beaucoup, ils s'expriment au nom des associations dans lesquelles ils oeuvrent ... Associations qui, depuis cent ans, se sont multipliées dans le cadre de la Loi 1901 ... Associations, de la plus modeste à la plus "imposante", dont l'utilité, ne serait-ce que pour maintenir ou tenter de rétablir le tissu social là

où les vicissitudes du monde moderne le malmène quelque peu, n'est plus à démontrer.

Que cette période de "rentrée" soit profitable à tous et plus spécialement aux associations que l'année 2001 projette au premier plan !

Mariola Koperski
Présidente de l'APEX*ULIS

SORTIE DU DIMANCHE 17 JUIN 2001

Organisée par Gaston - 28 Personnes

Une promenade romantique avec les Amis de la Nature. Et comment tomber sous le charme des Fontaines Parisiennes. Une ambiguïté profonde, subtile, entoure toujours de grâce et de charme : La Fontaine !

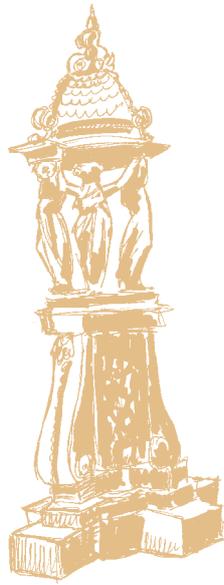
La pierre donne naissance à l'eau : une image paraissant naturelle, puisque les fleuves jaillissent des montagnes. Alors l'antique dévotion liée à l'eau et à la santé a fait surgir un peu partout ces fontaines qui jalonnent notre capitale. Mais c'est surtout au début du 19ème siècle qu'elles se multiplient, la ville se jugeant sans doute inférieure dans ce domaine, au regard d'autres capitales, particulièrement Rome, où le citoyen étanchait sa soif, ou se rafraîchissait au cour d'une légion marmoréenne de dieux et de chevaux, de dauphins et de lions, d'angelots et de sirènes, crachant de leur bouche l'onde bénéfique et purificatrice.

Leur rareté, dans certains quartiers de la capitale, avait même ému un généreux donateur anglais du nom de Wallace, qui ne pouvant se désaltérer convenablement au hasard de ses pérégrinations parisiennes, avait offert à la ville, de ses deniers, près de 200 fontaines, dont une petite centaine subsistent toujours.

Alors, des plus modestes au plus somptueuses, des plus anciennes aux plus modernes, faisons ensemble ce parcours mythique, porteur d'enchantelements. En partant de la Fontaine St Michel, inspirée justement d'une fontaine romaine, nos pas nous dirigent vers la fontaine de la vierge, dans le square Jean XXIII derrière Notre Dame. D'inspiration gothique, par sa finesse et sa légèreté, elle s'harmonise admirablement avec le chevet de la cathé-

drale. Traversons alors l'île de la Cité pour nous rendre à la fontaine des Victoires, place du Châtelet. Construite à la gloire de Napoléon 1er, toute l'épopée napoléonienne y est gravée en lettre d'or sur son lut haut de 22 mètres, couronné d'une divinité, tenant dans chaque main une couronne de lauriers.

Puis nous coupons la rue de Rivoli pour aborder une des dernières nées de Paris : la fontaine Stravinski. Animée par des sculptures noires de Tingely et colorées de Niki de Saint Phalle, elle étale au pied du Musée d'Art Moderne G.Pompidou



l'art de ses jeux d'eau pour l'adolescent, et aux plus grands ses énigmes, dont les réponses sont à ceux qui veulent bien s'en donner la peine ! !..

Rien à voir bien sûr avec sa voisine, la Fontaine des Innocents, et qui fut déplacée 3 fois, avant se trouver sa place définitive au pied du forum. Extirpée du cimetière des Innocents, en même temps que quelques millions de cadavres entassés depuis des siècles dans des charniers " temps de misère et de calamités de toutes espèces qui était pour les Parisiens un lieu de délectation morose, où la danse

macabre en était le funèbre symbole ". Dessinée par Pierre Lascot, et décorée par Jean Goujon, posée tel un diadème au centre de la place, voilà bien ici, une des plus élégantes fontaines de Paris.

Puis se succèdent les ensembles de cascades, bassins, jets d'eau des allées de St John Perse et Jules Supervielle, les fontaines Sphérades de Pol Bury, surprenantes par leur conception. Dans le square Louvois, une ouvre charmante de Klagmann représente les 4 rivières : la Seine - la Loire - la Garonne et la Saône, par 4 sujets féminins faites de grâce et de sensualité (on dit que le sculpteur préféra représenter la Saône plutôt que le Rhône - ce dernier étant masculin). Puis la Fontaine Molière dessinée comme un tombeau à la romaine, en l'occurrence celui de Clément XIV et Victor Hugo dira : " Je suis venu, j'ai vu, j'ai admiré ".

Fontaines du Théâtre Français, colonnes d'eau des Jardins du Louvre, exaltation de la richesse et de l'opulence des sculptures des fontaines de la Place de la Concorde, charme romantique de la fontaine de Médicis cachée dans les bosquets du jardin du Luxembourg, fontaine des Quatre Parties du Monde, merveilles de grâce et d'allégresse, voilà bien de quoi réjouir les yeux les plus blasés, et sachez alors que les Amis de la Nature, dans ce domaine, sont toujours prêts à vous faire découvrir ou redécouvrir, sous une autre forme, ces endroits mythiques qui font le charme de Paris.

UNION TOURISTIQUE

Les Amis de la Nature

Section Les Ulis

Maison Pour Tous des Amonts

91940 LES ULIS

Adresse Internet :

<http://utan.lesulis.free.fr>

Adresse courrier électronique :

utan.lesulis@free.fr

LA MÉDIATION : une réalité plurielle sur notre ville

On pourrait même parler d'inflation des modes de médiation. Nous voyons fleurir une multiplication des tiers : négociateurs, conciliateurs, médiateurs, facilitateurs, personnes relais, agents d'ambiance...

Le point commun de ces nouveaux tiers est que leur intervention est axée sur la communication.

La médiation ne constitue pas encore un mode autonome de régulation des conflits, elle représente :

- **une technique de gestion des conflits** pour les policiers, les travailleurs sociaux, les magistrats qui ont des activités de médiation. Ces derniers utilisent les techniques de la médiation pour la résolution des conflits.

- **une activité de communication** pour les médiateurs culturels et interculturels, les personnes relais, les agents d'ambiance, qui favorisent les relations des individus, entre eux et avec les institutions.

A la Maison de Justice et du Droit des Ulis, la médiation repose sur un modèle "consensuel" de résolution des conflits.

Elle propose de :

- reconstruire les relations futures entre les parties en conflit ;
- partir de leurs problèmes et non de normes abstraites.

Les professionnels du droit parlent de "violation de l'ordre public", de "droits", de "peine". Les médiateurs parlent de "souffrance", de "réinsertion", de "réparation", de "nouvelles relations".

Le médiateur se positionne en tiers impartial et son action repose sur

un "agir communicationnel" :
- agir en dehors de toute relation de pouvoir ;
- rechercher un consensus ;
- favoriser l'autonomie des personnes.

Le médiateur a une légitimité déléguée en matière pénale, sur la base d'une convention avec le parquet d'Evry, et une légitimité sociale qui repose sur une reconnaissance par les usagers de ce mode de régulation des conflits.

"Sommes-nous vraiment faits pour nous entendre ?

A en juger par l'encombrement des tribunaux, il semblerait que non."

Dans toute situation conflictuelle, une rupture se crée entre les deux protagonistes. Chacun s'exprime dans un monologue obstiné, incapable d'écouter l'autre. On se parle sans se comprendre, on se sent de plus en plus seul, chacun reste muré en lui-même, l'agressivité monte, parfois jusqu'à la violence. Seule l'intervention d'un tiers peut débloquent cette situation.

"Il n'y a pas deux personnes qui ne s'entendent pas, il y a seulement deux personnes qui n'ont pas discuté." [proverbe africain]

Mission du médiateur :

- informer les parties sur les objectifs de la médiation ;
- aider chaque partie à comprendre le point de vue de l'autre ;
- analyser les points d'accord, les difficultés, évaluer les obstacles, les écueils pour parvenir à une solution satisfaisante pour les parties ;
- veiller à ce que la médiation ne se fasse pas au détriment de l'un des protagonistes ;
- mettre en valeur les points d'accords qui se révèlent ;
- permettre aux parties d'imaginer des solutions possibles ;
- favoriser des temps de réflexion quant aux décisions concrètes à prendre ;
- vérifier que les parties acceptent de participer à la médiation en toute connaissance de leurs droits.

Le médiateur agit dans la transparence ;
il est soumis à une obligation de neutralité, d'impartialité, d'indépendance, de discrétion et de confidentialité.



N'attendons pas que les conflits se durcissent et atteignent un point de non-retour.

La Médiation produit son plein effet quant elle intervient en amont, pour désamorcer les conflits.

Pour l'équipe de Médiation,

Régis Grimault

PERMANENCES

**Maison de Justice et du Droit
les lundi et jeudi à 18h30**

2001 : CENTENAIRE DU DROIT D'ASSOCIATION, CENTENAIRE DE LA SOLIDARITE

En France, le droit d'association a cent ans ; il est reconnu aux étrangers depuis 20 ans. Les associations sont très diverses : amicales de locataires, associations sportives, culturelles, humanitaires, etc. Différentes associations pratiquent l'économie solidaire. Aux Ulis, c'est le cas de la Régie de Quartier.

Depuis 1995, elle réalise de l'insertion professionnelle et de l'éducation populaire avec les habitants des quartiers ouest, afin d'y vivre mieux. Les bénévoles et les salariés de la Régie ont rendu possible la réussite de ces objectifs.

Le 22 juin 2001, une journée portes ouvertes a eu lieu. On y a fêté le centenaire des associations avec une vingtaine de salariés de la Régie en CDD ou en CDI. Ces portes ouvertes ont permis de mieux faire connaître aux Ulissiens les activités et projets de la Régie de quartier inscrits au Contrat de ville : extension de la Régie à la moitié est de la ville et démarrage d'une Entreprise d'insertion. D'ici fin septembre 2001, la Municipalité des Ulis doit prendre position et doit donner sa position quant à l'intérêt que présente pour la ville la poursuite ou non du partenariat Habitants / Bailleurs / Mairie pratiqué depuis 1993 à la Régie de quartier.

Signalons que, pour mener à bien ses projets actuels, la Régie de quartier recherche de nouveaux bénévoles.
Local : 19, les Hautes Plaines
Téléphone : 01 69 28 73 22

Pour dire aux Ulissiens que la Régie de quartier est efficace, des salariés témoignent ici sur ce qui a déjà changé dans leur vie depuis qu'ils y travaillent.

LA FIN DE MA GALERE

Cela fait maintenant une année que je travaille à la Régie de quartier. Elle a bousculé ma vie vers ce que j'ai toujours cherché sans jamais avoir pu le trouver. J'ai 35 ans et deux enfants âgés de 14 ans. Je n'ai pas fait grand chose quand il fallait étudier, mais j'ai mis tout mon cour pour me trouver un métier, vers lequel j'allais me diriger : maquettiste PAO (la Publication Assistée par Ordinateur). Pendant mes périodes de chômage j'ai fait des cours de remise à niveau pour suivre des formations en informatique. Lorsque j'aidais mes enfants aux devoirs, je revoyais les cours de la journée.

De 1987 (naissance des jumeaux) à 2000, les seuls contrats de travail que j'ai eus étaient : un poste d'employée de bureau en contrat CES, un poste de dactylo en CES et un CDD d'un an en tant qu'employée de bureau. Ma dernière formation me procurait un poste de secrétaire, car je n'en trouvais pas en tant que maquettiste. Bien plus tard j'ai su qu'il me fallait 5 ans d'expérience professionnelle pour commencer dans une entreprise ou une imprimerie. J'ai aussi dû me former pour ne pas perdre mes acquis au niveau des logiciels informatiques, et apprendre les nouveaux. Comme les recherches d'emploi ne m'ont donné aucun résultat positif, je me suis découragé.

Mon frère, qui travaillait à la Régie de quartier, m'a signalé un poste d'agent d'entretien. J'ai refusé, mais après avoir bien réfléchi, revu mes galères de chômage, j'ai accepté. J'ai ravalé ma fierté, mis ma blouse et me voilà partie dans le ménage. Une autre chance allait m'arriver 1 mois plus tard, on me proposait le poste de chef d'équipe, j'ai accepté aussitôt. Je ne connaissais rien à ce métier, mais depuis j'ai appris et cela me plaît énormément. De plus j'ai adhéré à l'Association de la Régie de quartier et je participe bénévolement au stand pendant les fêtes organisées par la ville dans les quartiers.

Dans un avenir proche, je participerai au stage d'acteur ce qui me permettra de mieux connaître le Réseau des Régies de quartier.

**Enfin, à 35 ans,
ma vie professionnelle
se met en route !**

Jamila Soualmi
*salariée
à la Régie de quartier*

Avant, la Régie de quartier m'appelait pour des remplacements, comme c'était du jour au lendemain, j'avais parfois des problèmes pour récupérer les enfants à 16H30. Depuis une semaine elle m'a employée en me donnant un contrat d'une année pour commencer.

Depuis j'ai trouvé quelqu'un pour aller chercher les enfants et un travail pour mieux vivre. Je remercie la Régie, mais un contrat de travail à durée indéterminée serait le bienvenu.

Méma Silla
salariée
à la Régie de quartier

Avant que je rentre à la Régie, j'avais des problèmes d'argent. Depuis que je suis employée j'ai tout réglé. J'ai rencontré d'autres personnes qui avaient d'autres soucis mais qu'elles ont réussi à régler. Aujourd'hui je remercie la Régie.

Sylviane Maillet
salariée
à la Régie de quartier

J'ai 21 ans, je suis née en France, mais je suis partie vivre 16 ans en Algérie.

De retour en janvier 2001, j'ai pris des cours d'alphabétisation, pour rattraper tout ce que j'ai perdu. Maintenant, j'ai été embauchée à la Régie de quartier comme agent d'entretien, et je dois parler français avec les filles. Cela m'aide beaucoup.

En plus, je suis des cours d'informatique pour apprendre à surfer sur Internet et à utiliser un ordinateur à la médiathèque et cela me plaît.

Fatima Fermi
salariée
à la Régie de quartier

Depuis que je suis en Contrat d'insertion à la Régie, mon travail me permet de gagner ma vie et m'aide à mieux comprendre le français,

que j'apprends aussi avec les cours d'alphabétisation. En plus, à la Régie, j'apprends à utiliser Internet. Je remercie l'association Régie de quartier Sud Ouest des Ulis pour tout ça..

Hamara Camara
salarié
à la Régie de quartier

Arrivée aux Ulis en juillet 2000, je n'avais pas de travail. J'ai rencontré une salariée de la Régie des Ulis qui m'a fait connaître la Régie où j'ai pu y trouver un travail, qui m'aide à surmonter mes problèmes.

Gisèle Balzac
salariée
à la Régie de quartier

J'ai travaillé à la Régie des Ulis pendant 8 mois. J'étais contente du travail avec l'équipe. Mon travail à la Régie m'a permis de trouver un emploi à Logirep. J'en remercie la Régie.

Murielle Lacreuse
ancienne salariée
à la Régie de quartier

J'ai repris une activité professionnelle grâce à la Régie, qui m'a aidé moralement. Le travail que m'a fourni la Régie m'a permis de reprendre confiance en moi et de trouver ainsi une activité professionnelle dans ma branche.

Aujourd'hui je suis aide à domicile et je remercie l'équipe de la Régie.

Nadia Groseil
ancienne salariée
à la Régie de quartier

Le harcèlement moral

Ce sujet brûlant, que Marie-France Hirigoyen a eu le mérite de nommer, est aujourd'hui reconnu au niveau législatif. Il reste malheureusement toujours d'actualité.

L'Association de Sophrologie et l'Union des Associations des Ulis vous proposent des temps de réflexion et d'échange sur ce sujet.

Les articles publiés dans *le Phare* en janvier et juin 2000 ont aussi été un moyen de l'aborder. Ils seront à votre disposition sur le stand de l'UAU lors de la fête de la ville, le dimanche 7 octobre prochain. Ce sera l'occasion de nouveaux échanges dans le cadre de la préparation d'une soirée-débat :

**Le harcèlement moral :
prise en charge
individuelle ou collective ?**

**Jeudi 25 octobre 2001, 20h30
au LCR de la Queue d'Oiseau**

[Accès à la résidence entre le rond-point de Mondétour et le ring de la Folie-Bessin, par la route située près de l'ancien magasin « Toco ». Ou bien passer par Mondétour, presque au fond de la rue des bleuets]

Pour information : le « carrefour des C.E. », forum des comités d'entreprise qui a eu lieu les 6 et 7 septembre dernier au CNIT de la Défense, a débattu du harcèlement moral. Les textes de loi sont en cours d'élaboration.

Mariama et Jean-Marie

LES EFFETS PERVERS DU DIGICODE ...

sur l'amitié et la démocratie locale

Imaginez votre stupéfaction si vous découvriez votre facteur, grimpé sur des échasses, pour distribuer le courrier dans les nouvelles boîtes-à-lettres de votre immeuble, parce qu'elles auraient été accrochées au plafond ! Il vous faudrait alors trouver une échelle pour récupérer votre courrier. Et bien sûr, dans de telles circonstances, votre protestation serait immédiate.

Eh bien, avec les digicodes, certaines boîtes-à-lettres des Ulis sont devenues encore plus inaccessibles que dans ce gag ! Cela rend impossible - ou du moins difficile - la distribution du présent journal, *le Phare*, dans différentes résidences de la ville (Hautes-Bergères, Daunière, Bosquet, par exemple). De même, les tracts associatifs, les bulletins d'information, ou le mot que votre ami(e) avait prévu de glisser dans votre boîte-à-lettres, ne peuvent plus y être déposés simplement.

L'amitié et la démocratie locale en pâtissent beaucoup plus que la publicité...

Nous sommes résolu à dénoncer cela au sein des structures démocratiques dont nous faisons partie.

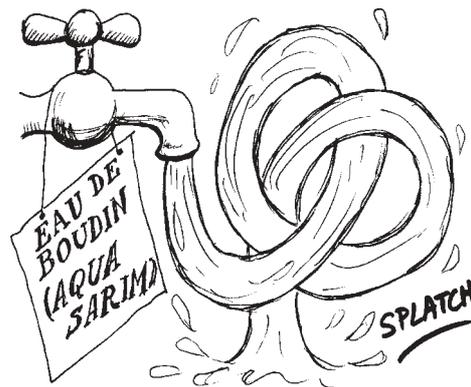
**Pierre Belbenoît
Bernard Charpenet
Pierre Piquepaille**

ELUCUBRATIONS EN VRAC

LES GRANDS TRAVAUX DU MILLENAIRE

Au sud du parc urbain, contigu à la Maison de Vaubrun, se trouve un mini terrain de sport. Quelqu'un a eu l'idée d'y installer un point d'eau.

Après un match de basket, il n'est pas rare d'avoir envie de boire quelques goulées d'eau fraîche, ou de se laver les mains : c'est dire si l'idée est particulièrement judicieuse.



Si, au printemps, lors de l'installation de cette pompe, on avait pu prévoir les nombreuses péripéties de l'opération, on n'aurait pas manqué d'immortaliser photographiquement chaque épisode : on ne compte plus les changements de configuration de l'écoulement et de l'implantation, ni les nombreuses réparations, le tout entrecoupé de brefs instants de mise en service.

Bof, on arrivera bien à faire fonctionner cet équipement, probablement issue des techniques de pointe : il n'est pas prévu qu'il distribue autre chose que de l'eau froide ...

Mais ce jour là, il faudra l'inaugurer en grande pompe !

CIVISME

« Vivre au Ulis » de juin relatait un grave accident dont a été victime un piéton, au rond-point de l'Aubrac. On y rappelait que le devoir de tout citoyen est de témoigner " au besoin sous couvert de l'anonymat, si on craint des représailles "... Bien tristes précisions qui mettent le témoignage au rang de la délation du fait que, dans notre société, l'honnête citoyen a plus à redouter que le délinquant.

Par ailleurs, il suffit de circuler un peu aux Ulis pour être étonné du peu d'accidents, étant donné le nombre de cas de conduite insensée et dangereuse. Faire appel au sens civique des simples citoyens semble superflu puisque les témoignages n'ont pas manqué.

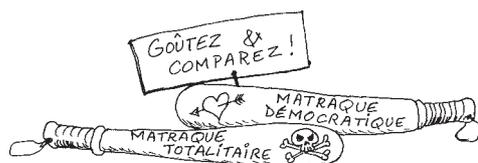
Par contre, il est des citoyens spécialement mandatés et salariés pour contrôler la circulation et sanctionner les infractions : peut-être pourrait-on faire appel à leur sens du devoir pour les voir plus souvent là où se produisent les infractions les plus graves ?



Le contraire pourrait s'appeler acceptation d'un embryon de zone de non-droit.

J'AI GÈNES

Los de la réunion du G-8 à Gènes, parmi toutes les têtes pensantes et dirigeantes, une seule a proposé d'écouter les manifestants afin de savoir ce qu'ils réclamaient : soyons fiers, cette personnalité qui a eu cette étincelle d'humanisme a



été notre Président. Certains ne manquerons pas d'y voir de la manœuvre pré-électorale ... peut-être n'auront-ils pas tort, mais en attendant, ce furent les seules paroles démocratiques qu'on ait pu entendre (et comme il ne faut pas abuser de la démocratie, il refusa de condamner la violence inouïe de la police italienne). Les autres participants trouvèrent rapidement les mots justes : puisque c'était ainsi, la prochaine fois, ils se réuniraient dans un lieu inaccessible aux manifestants !

Un, même, ajouta que ces manifestations étaient incongrues puisque c'était des personnalités démocratiquement élues qui s'étaient réunies.

Bof, si la démocratie se résume à élire des bonshommes sur lesquels on n'a ensuite aucun contrôle, autant se contenter de voter au grand Prix Eurovision de la Chanson : si ensuite l'élue chante faux, les conséquences seront limitées.

PARDON

Il y a environ une vingtaine d'années, un chancelier allemand en visite dans un pays voisin s'agenouilla devant un monument et demanda pardon pour des horreurs

guerrières. Etant donné le passé et la personnalité du chancelier, on ne pouvait mettre en doute sa sincérité et c'est cela qui était surtout frappant. Bien sur, certains y virent surtout un formidable « coup de pub » et dès lors qu'ils se sentent un peu délaissés par les médias, ils se mettent à demander pardon à tout va, même, s'il le faut, pour des fautes non commises ou non prouvées ...

Il suffit qu'un vieux général reptilien étale fièrement les monstruosité qu'il a commises pour que certains se demandent si la France ne devrait pas demander pardon à l'Algérie. Que beaucoup d'Algériens aient subi l'innommable, c'est indiscutable ; mais quelle France doit demander pardon ? Peut-être d'abord les hommes politiques et plus précisément ceux qui ont demandé véhémentement d'envoyer le contingent en Algérie ; que ceux-là demandent pardon, d'abord aux jeunes français qu'ils ont envoyés



dans la fournaise : certains ne sont pas revenu, d'autres sont revenus marqués dans leur chair, d'autres encore ont été placés en situation de devenir des tortionnaires ; qu'ils demandent aussi pardon aux Harkis qui ont tout perdu pendant qu'eux se taillaient une virginité nouvelle.

Et puis, qu'ils demandent pardon à l'Algérie, mais en leur nom et non au nom de la France qu'ils ont contrainte à faire cette guerre d'un autre âge.

L'Iconoclaste du Village

Avec TOURN'ULIS, venez chanter aux Ulis !

Tout un programme de rencontres, de concerts, spectacles, chansons, jazz, contes musicaux ...

- **Enfants de 5 à 7 ans :**
répétition le mercredi (16 h 15 à 17 h)
au LCR de Tournemire,
à partir du mercredi 26 septembre.
 - **Enfants de 8 à 11 ans :**
répétition le mercredi (17 h à 18 h)
au LCR de Tournemire,
à partir du mercredi 19 septembre.
- À noter que Tourn'Ulis fait partie des « Chorales à Coeur Joie ».

Contacts :

Françoise et Robert SHERHAG
Tél. 01 64 46 54 51

EVEIL MUSICAL ULISSIEN

Recherche pour son orchestre d'école des musiciens amateurs.

Clarinettes, saxophonistes, trompettistes, flûtistes, percussionnistes seront les bienvenus dans notre structure. Répertoires variés : classique, moderne, jazz, etc.
Répétition : jeudi 18h 30 à la M.E.A.

Renseignements :

bureau de l'E.M.U. en semaine,
entre 18 h 30 et 19 h 30.
Tél. 01 69 07 66 98

AMICALE DES BATHES

10 juin 2001, les festivités ne manquèrent pas : foire-à-tout des Ulis, repas en commun de l'ASTI et de l'AVAG, ainsi que la fête de l'Amicale des Bathes. Celle-ci débuta par un discours du Président (*) en grande forme et par un apéritif majuscule. Le repas se déroula dans la bonne humeur ; pendant que certains mangeaient sous les guirlandes, d'autres dansaient dans la fumée du barbecue. Après un concours de pâtisseries, l'après-midi fut occupé par de nombreux jeux pour les enfants. Enfin, tout le monde admira des ballons multicolores montant dans le ciel bleu. Si vous voulez voir des photos et un reportage filmé :

Venez à l'assemblée générale
le 10 décembre, à 20h30,
au LCR de Courdimanche

(*) Pascal Janots - Tél.: 06 17 44 10 14

L'histoire de la Capoeira

Les noirs, il y a plusieurs siècles, étaient enlevés de leur continent de provenance, mis dans des vaisseaux négriers et emmenés vers l'Amérique latine.

Beaucoup ne résistaient pas aux traitements reçus et mouraient de maladies. Insurgés, ils répondaient de façons les plus diverses, depuis l'évasion ou la destruction jusqu'à la tentative d'assassiner leurs dominateurs. Mus par l'instinct naturel de préservation de la vie, les esclaves découvrirent en leur corps l'essence de leur arme. Avec pour maîtresse la mère nature, notant dans les combats des animaux les coups de cornes, les ruades, les sauts et les attaques, utilisant diverses habitudes culturelles amenées d'Afrique comme les danses. Ceci a permis aux esclaves de déguiser leurs entraînements. Quand ils percevaient la présence des maîtres, ils faisaient semblant de danser et chanter au son et aux chants africains que ceux-ci ne comprenaient pas, pensant qu'ils étaient juste en train de s'amuser, et trouvant même joli ce divertissement. Profitant des clairières qui s'ouvraient dans les jungles et les sous-bois, les noirs créèrent une lutte d'autodéfense pour faire face à l'ennemi ; c'est elle qui sera connue plus tard sous le nom de « **capoeira** ».

En 1880, le système esclavagiste est mort, beaucoup d'esclaves sont alors affranchis. Suite à cela, la grande majorité souffre du chômage, erre dans les rues sans rien faire. Pour survivre, ils utilisent la capoeira afin de commettre des crimes.



1890, le code pénal prône la répression des capoeiristes et interdit la capoeira.

C'est seulement vers 1930 que sa reconnaissance se fait en son égard, grâce aux deux des grands pionniers de cette lutte, maître Bimba et maître Pastinha. Depuis, la capoeira fut officialisée en tant qu'instrument d'éducation physique.

Les bienfaits de la capoeira - Si l'on observe un enfant au réveil, on s'aperçoit qu'instinctivement sa première attitude est de s'étirer. Cet assouplissement inconscient prépare son corps à jouer, courir, sauter... Les parents qui comprennent que l'activité physique, dès les premières années de la vie, est essentielle aux enfants et font

tout pour l'encourager, aident beaucoup à la formation d'un individu en bonne santé. **L'adolescent ou adulte**, à sa majorité, pris dans la routine du quotidien, oublie ou ne prend plus le temps de s'étirer le matin au réveil, ce qui favorise l'apparition de divers problèmes, des problèmes de colonne vertébrale, problèmes du système cardio-respiratoire et plus encore stress, obésité, mauvaise humeur...

La capoeira est un sport qui permet de travailler le corps d'une façon harmonieuse. Elle s'adresse à la personne entière, puisqu'elle concerne aussi bien les domaines psychomoteurs que socio-affectif et cognitif.

Ludique et instructive, elle permet des activités de développement créatif.



Vous attend également la **Danse Orientale (classique, Egyptienne)** avec Valérie qui vous fera découvrir la façon d'onduler votre corps en toute liberté à partir du mardi 25 septembre 2001, à la MPT des Amonts, à 20h30.

Dans une ambiance chaleureuse, la **SALSA Portoricaine** (Olivier), la **Cubaine** (François) et la **Colombienne** (Brigitte) vous tendent les bras pour chalouper. Pour les **Swingueurs**, la décontraction se fera avec Serge, le fou du **Rock'n roll** le lundi à partir de 20h15 à la MPT de Courdimanche et le jeudi à la MPT des Amonts. Pour les **Amoureux du corps à corps**, rien ne vaut un **Tango Argentin** endiablé avec Sylvie en Atelier de 3h au LCR du Lubéron le Dimanche de 17h à 20h (les 14/10 - 4/11 - 2/12). Pour conclure, des **nouveautés le samedi** au LCR du Lubéron : en stage, le **Cha-cha boléro** et le **Rock Latino** (le 29/09) avec Olivier.

Venez nombreux faire les curieux !

La Troupe NACAO CAPOEIRA et L'Equipe DANSES PASSIONS ont mis en commun leurs connaissances et leurs activités pour vous transmettre leurs passions. Bonne rentrée !

Brigitte

DE OLIVEIRA Christophe / CAPOEIRA des ULIS
Tél. : 06 60 56 16 97

M.P.T. de Courdimanche - 91940 LES ULIS

Pour tout renseignement, contacter Brigitte
Tél. : 01 64 46 01 30 ou 06 61 43 33 07

@ la Maison, des NTIC Pour Tous

Il y a des sujets qui reviennent comme les saisons. C'est le cas de l'usage généralisé des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) : en clair, l'informatique pour tous.

Les approches de ce sujet, sont nombreuses. La mienne débutera par une comparaison, entre l'ère automobile et l'ère informatique.

La voiture, quand elle est arrivée, était une nouvelle technologie, pas au point, pleine de promesses - non tenues depuis ou inconcevables à l'époque. Le mouvement a été pris en compte par des initiés passionnés, puis par des "riches à la mode". Et puis il y a eu démocratisation - enfin, presque ! - et monopolisation (par les fabricants, les dépanneurs et autres moniteurs d'auto-école), sans oublier le contrôle (par les pétroliers, bien sûr, mais aussi par les politiques, qui savent manier les taxes et les retraits de permis).

Pareil pour l'informatique !

Rappelons-nous, avant le DOS et ses 512Ko, le gourou nécessaire au même titre qu'un copieur, l'arrivée de la nébuleuse « Wintel » (très beau monopole de fait, qui se justifie par les "petits indépendants qu'on laisse survivre"), les promesses du PC, celles de Windows et d'Internet...

Allons-nous vers un ordinateur sans clavier, sans papier, doté de fonctions de communication encore plus folles que ce que nous pouvons rêver ? Nous en sommes au début, c'est donc très probable.

Comment ce mouvement d'informatisation forcée va-t-il évoluer ?

Personnellement, je pense à des écrans tactiles, des dérivés d'Unix, des processeurs très différents... [qui veut parier des millions ?]

Et comment ce mouvement va-t-il se répandre aux Ullis ?

Je ne suis qu'un informaticien - je sais, je ne devrais pas m'en vanter - pour qui l'outil doit s'effacer devant l'utilité ; pour qui la mise à disposition de la technique informatique est une chose normale.

C'est donc là que je place mon humble opinion.

❶ **Il est nécessaire de continuer l'initiation pour tous**, avec le même simple objectif que celui du permis de conduire : savoir utiliser personnellement une technique dans un environnement collectif. Il est important de donner les bases pour ceux qui en veulent plus. Ceux là trouveront les moyens pour aller plus loin.

❷ **Il est nécessaire de diffuser matériel et moyens de communication selon les besoins exprimés**. Il est important de faire s'exprimer ces besoins, d'une part en ôtant tous les obstacles que certains "experts" s'ingénient à laisser en place (discours, publicité, désinformation, monopole ...), d'autre part en donnant la parole au maximum d'humains, quels que soient leurs motivations, leurs culture, leurs revenus ...

❸ **Il est nécessaire de coordonner sans ordonner**. Il est très possible de gérer ou faire gérer des serveurs (de tout ce qui peut être servi), des listes de diffusion, du matériel commun, des échanges permanents et instantanés ...

[liste non définitive, bien sûr]

❹ **Il est indispensable de donner les moyens de garder l'autonomie sur tous les plans** : matériel, logiciel, moyens de communication, doivent être peu chers et, si possible, pris en charge par leurs utilisateurs ; ils sont prévus pour communiquer, mais ils fonctionnent aussi isolément ; ils restent dans les normes en étant indépendants [qui a vraiment besoin de toutes les fonctionnalités de la dernière version de quelque outil ?]

❺ **Ceci ne peut se réaliser qu'en faisant fonctionner des groupes d'échange et de suivi motivés par eux même** (c'est à dire le plus loin possible des rapports financiers).

Je suis volontaire pour participer à cette aventure. Car j'ai déjà donné. Je ne suis pas prêt à continuer, je continue, sans ambiguïté aucune ! Simple, rester seul et beau parleur, c'est un peu inutile... Alors, j'en appelle (avec des vibrations et des trémolos dans la voix) à toutes les bonnes volontés.

Les exemples abondent, l'argent coule à flots, nous sommes à 5 minutes à pied des centres de décision. Alors, on y va ?

Voilà. C'est un petit pavé... pour **consolider la route du progrès !**



François GUIGON
fguigon@citeweb.net

PLAISIRS DE LA VIE AUX ULIS

PRINTEMPS 2001 : des services publics, des associations et des habitants (dont la CAF, les HLM, la MPT des Amonts, le Comité de Quartier Centre-Ouest, les Amicales de locataires et la Régie de quartier) ont organisé un CONCOURS DE BALCONS FLEURIS dans les résidences situées à l'ouest des Ulis.

Chacun a pu en admirer le résultat : de nombreux jardiniers, locataires ou copropriétaires d'appartements avec balcon, ont participé à cet embellissement de la ville. Plusieurs participants ont gagné une visite du Château de Breteuil (à 10 minutes des Ulis en voiture). L'une des gagnantes de ce concours nous a fait parvenir l'article et les photos qui suivent.

VISITE DU CHATEAU DE BRETEUIL



Oh ! Quel château, niché dans un parc et entouré de bois et végétation. Ce que j'ai apprécié dans cette visite, c'est le parc, le bois, les cuisines, l'écurie et une superbe salle de réception donnant sur une cour surélevée, des escaliers et des douves remises en état au 20ème siècle.

A l'intérieur du château, des personnages en cire, comme vivants... Bravo au Musée Grévin qui a fabri-

qué ces personnages. Leurs costumes sont d'une grande beauté. Parmi ces personnages, j'ai énormément apprécié la nurserie avec un bébé et sa nurse, une femme



écrivain, la Reine Marie-Antoinette en cire très élégante dans une robe blanche, Louis XVI, le Dauphin Louis XVII, Gambetta... et Marcel Proust. Ces personnages sont entourés de tentures, peintures, tapisseries et meubles d'époque disposés dans les salons, chambres, salle à manger du château. Des tableaux immenses représentent Louis XV, Louis XVI et différents membres de la famille de Breteuil. Les reconstitutions réalisées par le Musée Grévin sont basées sur des faits historiques auxquels ont participé certaines des personnes qui ont vécu dans le château de Breteuil.

J'ai noté l'austérité du mobilier d'époque utilisé pour le traité de paix entre la France, l'Italie et d'autres pays sous Louis XV, admiré le mobilier des 16ème 17ème et 18ème siècles, ainsi que le mobilier dont une commode dans la chambre des invités où a séjourné Marcel Proust. Il y est représenté écrivant sur un lit magnifique en bois de chêne très orné.

Dans la cuisine d'antan et ses dépendances donnant sur les douves, voici encore d'autres personnages : les valets, la femme de chambre, le cuisinier, l'apprenti et le boulanger à son fournil, ainsi que la maîtresse de maison, Madame de Breteuil, descendue dans la salle à manger du personnel. La repasseuse est un peu à l'étroit, dans une autre pièce.

Dans le château et ses bâtiments annexes d'autres personnages en cire présentent les Contes de Perrault : la maison de Barbe-Bleue ; ailleurs, une pièce où dort une élégante beauté très naturelle, la Belle au bois dormant, avec ses jeunes pages, au milieu d'animaux féeriques...

De cette visite, j'ai gardé l'émotion ressentie devant la vie chaleureuse de la famille de Breteuil qui a ouvert son château aux visiteurs. Chapeau pour leur simplicité ! Lors de notre visite, en ce jour du 7 juillet 2001, il y avait préparation d'une réception ; des odeurs épicées sortaient de certaines pièces du château. Cela nous a donné l'impression de vivre vraiment avec les personnages de cire, à la fois si proches et si loin devant nous, pendant notre visite. Le guide que nous avons eu nous a raconté beaucoup d'anecdotes et de souvenirs historiques concernant ce château aux 17ème, 18ème et 19ème siècles.

C'est inoubliable en mon coeur.

Dans le parc, avant la visite du château, nous nous étions attablés sur du mobilier de jardin en fer forgé pour faire une pause déjeuner à la bonne franquette. Nous étions peu nombreux, mais émerveillés d'être dans un site historique aussi renommé que le château de Breteuil.

Les daims ! nous avons été surpris de les découvrir d'une si grande douceur, dans les douves. Ainsi que le paon, avec son splendide plumage bleu et vert.

Nous remercions ceux qui à la Régie de quartier ont organisé et accompagné notre visite de façon si sympathique pour découvrir ensemble la végétation et l'histoire ; ainsi que pour le courage, le dévouement et, surtout, l'humanité des animateurs et organisateurs de cette association. Continuez !

Madame Sylviane Catan

*L'une des gagnantes du
Concours Balcons Fleuris 2001*

Les présages de la Saint André

Le 30 novembre, jour de la Saint André, en Silésie... C'est où ça déjà la Silésie ? La Silésie est située aux confins de l'Allemagne, de la Pologne et de la République Tchèque ; sorte d'"Alsace Lorraine" d'Europe Centrale sur laquelle ont flotté, alternativement, la bannière allemande et la bannière polonaise. Vu ? En Silésie donc, le soir de la Saint André, existait une tradition de prédictions.

La jeunesse se réunissait dans un local afin de prévoir l'avenir : on faisait couler dans de l'eau froide, à travers une vieille clef, du plomb ou de la paraffine fondus. Les ombres, des formes obtenues par la lumière des bougies, étaient observées afin d'y lire des présages.

Ensuite, dans une ambiance joyeuse généralement caractéristique de la jeunesse, les jeunes filles, mi-sérieuses, mi-amusées, plaçaient leurs chaussures en file indienne en direction de la porte ; puis la dernière chaussure était placée devant, jusqu'à ce qu'une chaussure passe le seuil ; sa propriétaire avait de sérieuses chances de quitter le toit paternel dans l'année qui suivait... Et chacun de s'interroger bruyamment : avec qui pourrait-elle bien se marier ?

D'après l'ethnologue Oskar Kolberg, il arrivait aussi que les filles jettent une chaussure par-dessus leur épaule : si elle retombait sur la pointe (surtout pas sur le talon !) et tournée vers la porte, elle avait de grandes chances de se marier dans l'année. De la même façon, elles jetaient une épluchure entière de pomme ; il suffisait de deviner

quelle lettre dessinaient les circonvolutions de l'épluchure pour avoir l'initiale de l'heureux élu... Divination pas si difficile qu'il y paraît à première vue : chaque fille savait bien qui elle laissait lui faire une cour assidue...

Dans les régions de Bytom et de Racibórz, la tradition voulait qu'on mette des aiguilles dans l'eau après leur avoir donné des prénoms de filles ou de garçons ; si deux aiguilles se rejoignaient dans l'eau, on prédisait à ceux qui portaient les mêmes prénoms qu'ils seraient unis par les liens du mariage.

On mettait aussi sous trois gobelets, de l'argent, du pain et un peu de terre afin de prédire quelles filles deviendraient riches, les quelles connaîtraient la faim et lesquelles rencontreraient le plus rapidement la mort.

Ce jour de prédictions ne se passait pas sans danses qui assoiffaient et affamaient la jeunesse. Tout était prévu pour reconstituer leurs forces, suivant la richesse de la maison : gâteaux secs (anyzki, makrony, kokosanki, kolaczki) arrosés de bière brune, de szeker (un mélange de bières brune et blonde), jus de fruits, eau citronnée, cacao au lait...

Eh oui, vous avez bien deviné que, ce soir là, l'essentiel n'était pas de croire, mais de faire semblant de croire et de passer un moment agréable entre amis.

Ingrid

*une jeune, membre de
l'association Franco-Polonaise*

ndlr : Le Phare est également un lieu d'échange et de convivialité. L'auteur nous fait découvrir une des vieilles traditions polonaises. Faites nous découvrir les vôtres.

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

selon **Jean-Louis Galasso**

DEBOUT CITOYEN !

1789 - C'est loin ! Trop loin.

La mémoire de ceux qui ont cru dans un nouvel avenir a pratiquement disparu. Pourtant le rêve était beau ! Il a même donné à la France la plus belle devise du Monde :

« LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ ».

Mais si beaucoup d'eau est passée sous les ponts, si des progrès scientifiques ont modifié l'univers, nos paysages et notre vie, si des hommes sont morts pour défendre cette belle devise; le rêve est resté un rêve et les hommes politiques de tous bords et de tous pays n'y font référence que pour mieux endormir ceux qui les écoutent.

Citoyens, réveillons-nous !

Ouvrons les yeux sur le monde qui nous entoure et à l'aube des prochaines élections nationales, bataillons pour rappeler à tous les candidats qu'ils vont devoir porter haut et fort ces voeux que chacun souhaite :

Nous voulons vivre

Libres de nos pensées ; libres d'expression et d'action - mais, bien sûr, en respectant les autres ;

Egaux dans les possibilités de formation, de soin, de rémunération, d'éligibilité et surtout devant la loi, que nous soyons le quidam inconnu et pauvre, un personnage politique en vue ou l'homme le plus riche ;

En fraternité - donc avec compréhension, respect et entraide - pour et avec le reste de la population et les autres peuples.

LIBERTÉ,
RESPECT DE LA LOI ET PROGRÈS

Nombre de lois et règlements ne sont pas respectés parce qu'ils impliquent des situations obsolètes ou des contraintes artificielles qui n'ont aucune base fondamentale " juste " - contraintes qui peuvent empêcher le progrès.

Les constructeurs automobiles sont libres de créer des véhicules rapides.

La vitesse sur autoroute, par contre, en France, limitée à 130 km/h par règlement et décision politique, ne tient pas compte de la liberté de l'automobiliste d'utiliser

toutes les capacités de son véhicule.

Si, pour des raisons de sécurité, l'état voulait vraiment limiter la vitesse à 130 Km/h, il lui suffirait d'exiger des constructeurs que tous les véhicules soient " bridés " pour ne pas autoriser de vitesse supérieure.

Dans ce cas, ce serait la liberté d'inventer et de progresser techniquement qui serait bafouée.

A quoi sert donc la limitation de vitesse par décret, qui est un exemple cumulant à la fois l'obsolescence et le non respect par les hommes (et femmes) politiques de la liberté des citoyens ?

Il est facile de s'imaginer que, puisque les problèmes de sécurité routière ne sont pas réellement en cause (les progrès techniques permettent de rouler vite et en sécurité), c'est uniquement dans le but de mieux " racketter " le citoyen automobiliste.

ÉGALITÉ ET SOCIALISME

C'est l'esprit social qui doit donner à chacun les mêmes possibilités d'accéder au savoir, à la formation, aux soins médicaux, à des salaires décents correspondant au travail réalisé ; à des logements salubres, aux vacances, à la retraite...

C'est aussi, par principe, la certitude d'un traitement identique devant la loi et l'état, quelle que soit notre position sociale.

Cependant, cheminots, postiers, fonctionnaires territoriaux, employés du textile, de la sidérurgie, des banques, de l'agriculture ou du commerce, aucun d'entre nous ne bénéficie des mêmes bases de rémunération, de formation, de possibilités d'évolution, de sécurité face à l'avenir ou la maladie, et de retraite.

FRATERNITÉ

La fraternité c'est le renoncement à la haine.

C'est l'entraide sociale, certes, mais c'est avant tout le respect de la liberté des autres, l'acceptation des êtres handicapés et la tolérance vis à vis des us et coutumes de ceux qui pensent et vivent différemment de nous.

La fraternité c'est l'ouverture d'esprit, le renoncement de chacun à croire que ce qu'il fait est le " top du top " et que l'autre qui agit à l'inverse est " à tuer ".

pour demain mêlons nos passions

Nous en sommes loin car l'inégalité planant sur nos têtes est à l'origine des rancoeurs et des déceptions, qui peuvent provoquer des actes d'agression de la part des moins favorisés ou des plus nantis qui veulent " tout bouffer " .

Nous en sommes loin car les croyances des uns et des autres, bien que souvent similaires, sont conduites aussi par des leaders dont c'est l'intérêt de provoquer les divisions et la haine, ne serait-ce que pour assouvir leur besoin de Pouvoir.

CITOYENS OUVRONS LES YEUX ET LES OREILLES !
Discernons le vrai du faux. Ne nous laissons emporter ni par les discours enjôleurs, ni par la colère aveugle. Soyons **libres** de vivre en **harmonie**.

POLITIQUE SOCIALE ... **" DIVISER POUR MIEUX RÉGNER "**

Les hommes - et femmes - politiques se sont toujours présentés devant nous, citoyens, en nous parlant d'égalité. Ont ils créé cette égalité qui nous est si chère ? Loin de là ! Cela est d'autant plus grave quand le législateur politique au pouvoir se réfère à des doctrines qui se veulent sociales.

Il y a belle lurette qu'aucun gouvernement n'a agi pour donner à chaque français les mêmes chances d'entreprendre, de se former, de travailler, de prendre sa retraite...

Les politiques de tous bords divisent pour mieux régner : lois et règlements différents, avantages et contraintes différents selon que nous appartenons à la catégorie des fonctionnaires ou à celle du privé, que nous travaillons dans tel ministère ou dans tel autre, que notre activité est de telle branche industrielle ou de telle autre ...

Les leaders des partis et syndicats qui défendent la vision sociale des français sont presque toujours à l'origine de ces inégalités qu'ils continuent à favoriser et accentuer au gré des intérêts d'une catégorie particulière de la population.

Citoyens, ne laissons plus les politiques se moquer de nous et exigeons des leaders syndicaux une action unie qui ne nous divise pas ! Exigeons l'égalité de traitement social quels que soient notre fonction, notre statut, notre branche d'activité.

CARREFOUR D'ASSOCIATIONS

Quand l'**Association des Artistes Populaires des Carpates** délègue un sculpteur sur bois, à l'invitation de l'**Association Franco-Polonaise des Ulis**, et que l'**A.Pénélope** offre spontanément, dans l'enceinte des jardins familiaux, un endroit où le sculpteur peut exercer son talent, il en naît une oeuvre qui accueille désormais les jardiniers. L'inauguration "à la bonne franquette" de cette "madone des jardins" a été l'occasion de remarquer qu'il existe encore des Ulissiens comme on les aime : ouverts, chaleureux, fraternels.

La gardienne du Phare



ON NOUS A ÉCRIT ...

Le Phare étant une publication destinée à l'expression des Ulissiens, nous publions la lettre ci-dessous en faisant exception à la règle qui est de ne pas prendre en compte ce qui est anonyme.

“ Les Ulis, le 30 Juin 2001

APEX ULIS
MPT des Amonts
91940 Les Ulis

Madame, Monsieur,

Je m'apprêtais à mettre directement à la poubelle l'exemplaire de votre journal PHARE 2001 (comme toutes les publications inutiles qu'on nous impose en les distribuant dans nos boîtes aux lettres, grosses consommatriques de papier, c'est-à-dire destructrices des forêts un peu partout dans le monde et par conséquent anti-écologique), lorsque celui-ci s'étant ouvert par hasard à la page 4, j'ai aperçu la ligne «Gros émoi dans les grandes écoles». Etant moi-même ingénieur, j'ai été intrigué et j'ai lu cet article. Constatant que c'était une ineptie, j'en ai lu d'autres et cela m'amène à vous écrire. Je vous livre mes réflexions

- Pour revenir à l'article sur les grandes écoles, je ne comprends pas que vous puissiez écrire une telle ânerie puisque les concours d'entrée aux grandes écoles sont ouverts à tous depuis très longtemps. Je suis moi-même issu d'un milieu modeste et j'ai suivi la filière scolaire de l'enseignement public qui permet en outre de bénéficier de bourses. Vos écrits peuvent semer le trouble dans l'esprit des jeunes issus de milieux défavorisés qui pourraient penser qu'il leur est inutile d'étudier puisque l'entrée aux grandes écoles leur serait refusée, ce qui est faux. Je vous rappelle que les filières scientifiques sont actuellement délaissées par les jeunes et qu'il y aura une pénurie d'ingénieurs et de techniciens dans la prochaine décennie. Il

est souhaitable que vous fassiez un rectificatif dans votre prochain numéro.

- Prenons maintenant l'encart rouge de la première page donnant des informations sur la réalisation de votre publication. Je lis : IMPRESSION prestation gratuite - Ville des Ulis. On reconnaît ici l'inconscience de certains citoyens qui estiment que quelque chose qui est réalisé par un organisme public est gratuit. Non, ce n'est pas gratuit : c'est payé par le contribuable qui voit ses impôts augmenter régulièrement et son pouvoir d'achat évoluer à l'inverse. J'estime que votre association doit payer l'édition et la distribution (faite et payée par qui ?) de sa revue Si elle souhaite la maintenir. Cela doit être prévu dans votre budget et financé par les cotisations de vos adhérents.

- La deuxième page de votre publication est un vecteur d'idéologie marxiste-léniniste complètement déplacé dans cette revue qui devrait être politiquement neutre par le simple fait qu'elle est publiée aux frais des contribuables. Un jeune ne peut que démarrer un emploi précaire (la faute au patronat, sûrement). Un vol, petit trafic ou dégradation n'est pas un crime. Qui va payer? L'état sans doute, puisque c'est gratuit. Ensuite, les chômeurs vivent dans des souffrances de toutes sortes. Quelle sinistrose. Sujet suivant : le tabac et l'alcool. Le gouvernement de gauche a instauré les 35 heures qu'il finance comment ? Par les taxes sur le tabac et sur l'alcool ! Résultat: personne n'a intérêt financièrement à ce que les fumeurs et les alcooliques cessent de s'intoxiquer et d'intoxiquer les autres. Bien sûr, pour soigner tous ces gens, il faut créer des centres de santé financés par nos im-

pôts et rembourser toutes les consultations chez les médecins et les médicaments en augmentant les cotisations de sécurité sociale.

- Je passe rapidement sur les pages suivantes où j'aurais bien des choses à écrire mais le temps me manque : il faut que je trie mes déchets

- J'arrive au point peut-être le plus important de ma lettre. Page il, il y a un article sur la boutique ARTISANS DU MONDE. Voilà une boutique tenue par des bénévoles qui importe des produits provenant de pays économiquement faibles. Et ceci est présenté comme une action méritoire et remarquable. Seulement voilà : ce magasin fait de l'import-export sans rétribuer de personnel. Il crée donc une concurrence déloyale vis-à-vis des autres magasins qui rémunèrent des employés avec les charges sociales correspondantes. Il importe des produits fabriqués dans des pays où les gens sont exploités, sous-payés ou payés dans des monnaies faibles, et qui ne bénéficient d'aucune protection sociale. Donc il défavorise les entreprises françaises qui sont conduites à licencier et à accroître le chômage que vous dénoncez au début de votre revue. D'une façon plus générale, est-ce que les gens qui participent bénévolement aux associations réalisent qu'ils prennent le travail de quelqu'un qui, lui, aurait bien besoin du salaire correspondant à cet emploi ? A qui tout ça profite-t-il : au patronat et aux élus qui trouvent là de la main d'œuvre gratuite. Pourquoi embaucher si on trouve des idiots qui travaillent pour rien ?

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, mes meilleures salutations,

Un habitant des Ulis

préférant garder l'anonymat par crainte d'être envoyé en prison (par le patronat et les élus de droite ou de gauche) ou au goulag (par les militants de gauche purs et durs)."

Nous félicitons notre correspondant anonyme pour son humour ; au cas improbable où il ne s'agirait pas d'humour, nous compassionnons et nous répondons brièvement ci-dessous à chacune de ses remarques.

- Concernant les " Grandes Ecoles ", le Phare n'a publié qu'un commentaire sur une information largement diffusée par la presse écrite, radio-diffusée et télévisée.

- C'est vrai, la possibilité de s'exprimer a un coût dont une partie nous est offerte par la Municipalité ; ce coût est très modeste : que notre correspondant se rassure le Phare ne met pas en danger le budget des Ulis.

- Chercher et proposer des solutions pour vivre mieux aux Ulis serait de l'idéologie marxiste-léniniste ... Surprenant ! Mais, après tout, appelons ça comme on veut : le principal étant d'améliorer la qualité de vie. Ne possédant pas le décodeur adéquat, nous ne pouvons commenter le paragraphe traitant de l'alcoolisme, du tabagisme et des 35 heures ...

- Pour ce qui est de l'action des bénévoles des associations en général et de ceux d'Artisans du Monde en particulier, qui serait à l'origine du chômage, soit notre correspondant n'a pas lu l'article en question, soit il ne l'a pas compris, ce qui serait surprenant pour un " ingénieur " (?)

- Que notre correspondant calme ses angoisses : ni le patronat, ni les élus, ni les militants ne le menacent ; si, par hasard, il lui venait quelques idées positives, qu'il nous les envoie en sortant de l'anonymat : à sa demande, nous n'imprimerons que ses initiales.

Pour le comité de rédaction :

Mariola Koperski
Directrice de Publication

ELLE S'ENVOLE VERS DE NOUVEAUX HORIZONS



Connue dans le monde associatif des Ulis et au delà, très appréciée dans le milieu des artistes pour ses compétences et son goût artistique, elle est pour beaucoup dans la réalisation de nombreux projets et actions qui ont vu le jour aux Ulis pendant les 9 dernières années.

Elle a décidé de quitter notre ville pour découvrir de nouveaux horizons. Nous étions nombreux lors de la soirée organisée pour lui souhaiter bonne chance et lui dire merci, au revoir et à bientôt certainement lors d'une exposition, une soirée associative.

Ce petit poème, écrit par ses collègues de la MPT de Courdimanche témoigne à quel point elle est appréciée par nous tous.

*Neuf ans (déjà) qu'elle travaille à la MPT
Gentillesse, professionnalisme, disponibilité,
Compétence et efficacité l'ont toujours caractérisée.
Avec nous tous elle se plaisait,
Mais quoi de plus normal qu'elle veuille changer !*

*Eh bien voilà, maintenant qui est fait :
Vers de nouveaux horizons, elle va s'envoler.
Hello ! vous tous qui l'appréciez
Ne ratez pas la fête qui lui est destinée.*

*Le trombinoscope où vos photos seront collées
Avec une dédicace que vous aurez signée
Lui rappellera tous ceux des neuf dernières années :
Association, collègues, amis et Municipalité...*

*Mais au fait, de qui sommes-nous en train de vous parler ?
Mais de Pascale Davy Quelle idée !*

Chère Pascale, reçois tous les souhaits de réussite de la part de l'équipe du Phare et de tes nombreux autres amis.

- “ Gilles, pourrais-tu me dire le programme de la troupe pour cette année ? ”
- “ Oui, ils préparent la pièce « Victor ou les enfants au pouvoir » de Roger Vitrac. Représentations les 23 et 24 novembre à 20h30, puis le dimanche 25 novembre à 15h, à la MPT de Courdimanche. ”
- “ Sont-ils nombreux dans le groupe ? ”
- “ Pour la pièce, ils seront 9 parmi les 18 qui se rencontrent tous les mercredis soirs à 20h30 à la MPT de Courdimanche. ”

Alors, à la fête de l'ASTI et de l'AVAG, suite au spectacle de l'AVAG théâtre, naquit l'idée de publier ce poème :

ÉTRANGES ÉTRANGERS

Poème de Jacques Prévert

Kabyles de la Chapelle et des quais de Javel
 hommes des pays lointains
 cobayes des colonies
 doux petits musiciens
 soleils adolescents de la porte d'Italie
 Boumians de la porte de Saint-Ouen
 Apatrides d'Aubervilliers
 brûleurs des grandes ordures de la ville de Paris
 ébouillanteurs des bêtes trouvées mortes sur pied
 au beau milieu des rues
 Tunisiens de Grenelle
 embauchés débauchés
 manouvres désouvrés
 Polacks du Marais du Temple des Rosiers
 Cordonniers de Cordoue soutiers de Barcelone
 pêcheurs des Baléares ou du cap Finisterre
 rescapés de Franco
 et déportés de France et de Navarre
 pour avoir défendu en souvenir de la vôtre
 la liberté des autres
 Esclaves noirs de Fréjus
 tiraillés et parqués
 au bord d'une petite mer
 où peu vous vous baignez

- “ Et l'année dernière ? ”
- “ Leur thème, c'était « Des livres et moi ». ”
- “ J'envisage plusieurs façons de l'écrire... ”
- “ Non, les gens comprendront bien sans avoir à leur préciser. ”
- “ J'ai testé sur l'enseigne d'hôtel, « Au Lion d'or » : très peu comprennent sans précision. Mais revenons à nos moutons... « Victor ou les enfants au pouvoir », c'est quoi ? ”
- “ C'est du tragico-comique-surréaliste-loufoque... ”

Esclaves noirs de Fréjus
 qui évoquez chaque soir
 dans les locaux disciplinaires
 avec une vieille boîte à cigares
 et quelques bouts de fils de fer
 tous les échos de vos villages
 tous les oiseaux de vos forêts
 et ne venez dans la capitale
 que pour fêter au pas cadencé
 la prise de la Bastille le quatorze juillet
 Enfants du Sénégal
 dépatrés expatrés et naturalisés
 Enfants indochinois
 jongleurs aux innocents couteaux
 qui vendiez autrefois aux terrasses des cafés
 de jolis dragons d'or faits de papier plié
 Enfants trop tôt grandis et si vite en allés
 qui dormez aujourd'hui de retour au pays
 le visage dans la terre
 et des bombes incendiaires labourant vos rizières
 On vous a renvoyé
 la monnaie de vos papiers dorés
 on vous a retourné
 vos petits couteaux dans le dos

Étranges étrangers

Vous êtes de la ville
 vous êtes de sa vie
 même si mal en vivez
 même si vous en mourez
 Étranges étrangers

Rédaction
 APEX + ULIS
 MPT des Amonts

 Bernard Charpenet
 Jean-Marie Dupont
 Arlette Gobert
 Mariola Koperski
 Jean Lalou
 P. Piquepaille